

Questions de la session de septembre 2018



Dir. N°	Député/Députée	Titre	Page
Grand Conseil (Bureau du Grand Conseil)			
10	Heyer (Perrefitte, PLR)	Débuter la session de septembre le mardi après Chaindon ?	3
Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie TTE			
11	Rüeggsegger (Riggisberg, UDC)	Quelle est l'incidence de la canicule de cet été sur la planification et la réalisation de projets de protection contre les crues, de régénération et de revitalisation des eaux ?	4
Direction de l'économie publique ECO			
4	Etter (Treiten, PBD)	Des satellites régionaux pour Agroscope	5
12	Boss (Saxeten, Les Verts)	Immobilisation au sol des avions de SkyWork Airlines AG	6
Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale SAP			
7	Blum (Melchnau, PS)	Offres de transition pour les élèves nécessitant un soutien particulier à l'issue de leur apprentissage	7
Direction de l'instruction publique INS			
1	Seiler (Trubschachen, Les Verts)	Recherche	8
6	Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC)	Hausse des coûts des projets culturels dans les écoles	9
Direction de la police et des affaires militaires POM			
2	Gullotti (Tramelan, PS)	Plan d'action pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN) : de quelle manière le canton de Berne participe-t-il au projet fédéral ?	10
3	Graber (La Neuveville, UDC)	Questions en suspens en relation avec l'inauguration d'un centre pour des centaines de requérants d'asile déboutés sur l'ancien site du Foyer d'éducation de Prêles	11
5	Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC)	Politique d'information sur la motion 051-2016 du 10 mars 2016 : assurer la transparence	12
8	Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)	Intervention policière à la Schützenmatte les 1 ^{er} et 2 septembre 2018	13
9	Heyer (Perrefitte, PLR)	Cantonalisation de la protection civile ?	14
13	Ammann (Berne, LG)	Prise d'images par des personnes tierces lors d'interventions policières – bases légales et contenus de formation	15

- | | | | |
|----|--------------------|--|----|
| 14 | Ammann (Berne, LG) | Prise d'images par des tierces personnes lors d'interventions policières – prescriptions de service et notions | 16 |
|----|--------------------|--|----|

Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques JCE

- | | | | |
|----|--------------------------------|--|----|
| 15 | Alberucci (Ostermundigen, pvl) | Comment le canton pourrait-il soutenir la commune d'Ostermundigen si celle-ci fusionnait avec la Ville de Berne? | 17 |
|----|--------------------------------|--|----|

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 10

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Heyer (Perrefitte, PLR)

Réponse : Bureau du Grand Conseil

Débuter la session de septembre le mardi après Chindon ?

Depuis juin 2018, la Foire de Chindon, qui a lieu le premier lundi du mois de septembre, fait partie des traditions vivantes nationales et accueille chaque année plus de 50 000 personnes. Les députés du canton de Berne ne peuvent y participer en raison de la session qui débute chaque année le lundi en question.

Question :

— Le Conseil-exécutif pourrait-il envisager de faire débiter la session de septembre le mardi ?

Destinataires

- Bureau du Grand Conseil
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 11

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Rügsegger (Riggisberg, UDC)

Réponse : TTE

Quelle est l'incidence de la canicule de cet été sur la planification et la réalisation de projets de protection contre les crues, de régénération et de revitalisation des eaux ?

Différents projets sont à l'étude ou en cours de réalisation dans le canton de Berne. La vague de chaleur de l'été 2018, qui a entraîné une baisse du niveau des cours d'eau et une hausse des températures pour les milieux aquatiques, a des conséquences importantes sur l'écologie et la vie dans les cours d'eau et à leurs abords. Les abattages d'arbres et l'élargissement du cours de ruisseaux et de rivières prévus s'accompagneront inmanquablement d'une hausse de la température de l'eau.

Questions :

1. Dans quelle mesure cette situation est-elle prise en compte dans les projets en cours de réalisation ou à l'étude ?
2. Qui peut empêcher les abattages prévus le long des cours d'eau dans le cadre des travaux précités ou les remettre en question ?
3. Combien de degrés Celsius d'augmentation de la température des eaux courantes suffisent à perturber la vie dans les eaux et sur les berges ?

Destinataires

- Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 4

Déposée le : 01.09.2018

Déposée par : Etter (Treiten, PBD)

Réponse : ECO

Des satellites régionaux pour Agroscope

La directrice d'Agroscope, Mme Eva Reinhard, a fait savoir en interview que les stations de recherches agronomiques de Suisse allaient être transformées et centralisées. Afin de permettre un rapprochement avec le terrain, Mme Reinhard propose un système de satellites dans les régions agricoles importantes.

Dans cette interview, le Seeland bernois a notamment été évoqué comme site possible pour un satellite.

Questions :

1. Quelle est la position du gouvernement sur l'éventuelle installation d'un satellite dans le Seeland bernois ?
2. Le gouvernement est-il prêt à favoriser un tel projet dans les domaines sol et cultures spéciales, par exemple à l'Inforama à Anet ?
3. Le Conseil-exécutif est-il en contact avec la direction d'Agroscope à ce sujet ?

Destinataires

- Direction de l'économie publique
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 12

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Boss (Saxeten, Les Verts)

Réponse : ECO

Immobilisation au sol des avions de SkyWork Airlines AG

Répercussions de l'immobilisation au sol des avions de Skywork pour l'aéroport de Berne-Belpmoos ?

Questions :

1. Quelles répercussions l'immobilisation au sol des avions de Skywork a-t-elle sur le crédit d'objet pour le programme de construction 2018-2020 qui concerne l'aéroport de Berne ?
2. Quelles mesures sont prises par le Conseil-exécutif en ce qui concerne les pertes d'emploi causées par l'immobilisation au sol ?

Destinataires

- Direction de l'économie publique
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 7

Déposée le : 02.09.2018

Déposée par : Blum (Melchnau, PS)

Réponse : SAP

Offres de transition pour les élèves nécessitant un soutien particulier à l'issue de leur apprentissage

Etant donné le développement de la scolarisation spécialisée intégrée pour les enfants et les adolescentes et adolescents en situation de handicap, une attention particulière doit être accordée à la transition école-métier. C'est un fait : à la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes en situation de handicap sont rarement prêts à entamer une formation. C'est pourquoi la Constitution fédérale prévoit que les cantons pourvoient à une formation spéciale suffisante pour les enfants et adolescents handicapés, au plus tard jusqu'à leur 20e anniversaire.

Le rapport de recherche Aspects de la sécurité sociale n°9/2017* montre que les dispositifs en matière d'orientation professionnelle et de préparation professionnelle spécifiquement conçus pour les jeunes en situation de handicap restent encore inégaux et insuffisamment structurés, et qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Un projet stratégique de Compasso démontre qu'il existe une corrélation entre une bonne préparation orientée sur la pratique et la réussite d'une formation. Les jeunes qui peuvent participer à une grande partie des programmes de préparation professionnelle concrète (journées d'immersion, stages de courte durée) réussissent mieux leur formation.

Certains cantons ont déjà réagi à ce changement. Le canton de Zurich, par exemple, a élaboré un cadre général pour le choix professionnel et l'entrée dans la vie d'adulte des jeunes qui suivent une scolarisation spécialisée (Berufswahl- und Lebensvorbereitung von Jugendlichen in der Sonderschulung).

Dans le canton de Berne, la plupart des écoles de pédagogie curative disposent d'une classe-atelier. Le Foyer scolaire spécial Sunneschyn, à Steffisburg, et la fondation Lerchenbühl, à Berthoud, proposent tous deux une année préprofessionnelle. Seules conditions pour la suivre : les jeunes doivent être inscrits à l'AI, qui doit reconnaître la nécessité de leur participation à ce programme.

*Offres de soutien pour les jeunes atteints dans leur santé (Angebote am Übergang für Jugendliche mit gesundheitlichen Einschränkungen)

Questions :

1. Des mesures ont-elles déjà été prises pour institutionnaliser et uniformiser les dispositifs dans la phase de choix professionnel et de préparation à la vie d'adulte des jeunes en situation de handicap ?
2. Quelles sont les directives déjà existantes en ce qui concerne la scolarisation des jeunes en situation de handicap lors de la transition école-métier ?
3. Les élèves en situation de handicap peuvent-ils profiter des formations transitoires régulières du canton même s'ils sont inscrits à l'AI et qu'ils intégreront vraisemblablement une formation pratique (FPra) INSOS ?

Destinataires

- Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 1

Déposée le : 24.07.2018

Déposée par : Seiler (Trubschachen, Les Verts)

Réponse : INS

Recherche

J'aimerais savoir dans quels domaines de recherche le canton investit. Une motion pourrait suivre.

Questions :

1. Combien d'argent le canton de Berne dépense-t-il pour la recherche dans les universités, les hautes écoles ou ailleurs ?
2. Dans quels domaines des recherches sont-elles menées et quels moyens financiers leurs sont destinés ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 6

Déposée le : 02.09.2018

Déposée par : Geissbühler-Strupler
(Herrenschwanden, UDC)

Réponse : INS

Hausse des coûts des projets culturels dans les écoles

L'année dernière, plus d'1,1 million de francs ont été versés pour des projets culturels menés dans les écoles. Mon expérience d'enseignante m'a montré que des projets culturels (comédies musicales, théâtre, etc.) individuels, de classe ou propres à une école, pouvaient grandement contribuer à la qualité de la vie scolaire, et qu'ils étaient donc très précieux. En 2014, l'INS n'a dépensé que 3 500 francs pour des projets culturels, somme qui est passée à 108 400 francs en 2016.

Questions :

1. A combien s'élèvent les coûts pour l'administration ? (examen des projets soumis / attribution aux classes)
2. A combien s'élèvent les charges salariales pour les partenaires culturels à la tête des projets ?
3. La multiplication par dix des coûts entre 2016 et 2017 a-t-elle été compensée autre part ?

Destinataires

- Direction de l'instruction publique
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 2

Déposée le : 27.08.2018

Déposée par : Gullotti (Tramelan, PS)

Réponse : POM

Plan d'action pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN) : de quelle manière le canton de Berne participe-t-il au projet fédéral ?

Fin novembre 2017, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont adopté un programme prévoyant 26 mesures préventives contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes. Selon l'ordonnance fédérale idoïne, ces mesures visent la sensibilisation, l'information, la transmission des connaissances, le conseil, la formation continue, le développement des compétences, la recherche, la mise en réseau et la collaboration. La mise en œuvre de ce programme est de la compétence des autorités politiques cantonales et communales. La Confédération alloue pour ce faire une enveloppe de 5 millions de francs pour les cinq prochaines années.

Le canton de Berne pourrait bénéficier de cette manne fédérale en lançant des projets préventifs concernant la jeunesse, dans le cadre de sa stratégie sur les religions en cours d'élaboration, etc.

Sources :

<https://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/aktuell/news/2018/2018-05-16.html><https://www.ejpd.admin.ch/dam/data/fedpol/aktuell/news/2018/2018-05-16/eri-vo-f.pdf>

Questions :

1. Dans quelle mesure le canton de Berne est-il impliqué dans la mise en place de ce programme d'impulsion ?
2. Une réflexion au sujet d'une éventuelle mise en œuvre de ce programme est-elle d'actualité dans les sphères cantonales ? En collaboration avec les communes ?
3. Est-il envisageable d'intégrer en particulier ce programme à la stratégie sur les religions en cours d'élaboration par le canton de Berne ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 3

Déposée le : 28.08.2018

Déposée par : Graber (La Neuveville, UDC)

Réponse : POM

Questions en suspens en relation avec l'inauguration d'un centre pour des centaines de requérants d'asile déboutés sur l'ancien site du Foyer d'éducation de Prêles

En septembre 2017, un communiqué de presse de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne annonçait ceci : « Le canton de Berne prévoit d'utiliser les habitations de « La Praye » de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles pour héberger des requérants d'asile. Les habitations concernées sont situées sur le territoire de la commune de Nods. Le nouveau centre d'hébergement sera ouvert dès que nécessaire et pourra accueillir jusqu'à 100 personnes. Les requérants d'asile seront encadrés et soutenus par l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut ». Cette annonce n'a suscité aucune opposition dans la région concernée. Au printemps 2018, plusieurs indices ont laissé penser que le Conseil-exécutif envisageait la mise en œuvre d'un projet différent de celui présenté quelques mois auparavant. Nous avons déposé une interpellation à ce sujet et nous remercions le Conseil-exécutif de sa réponse. Ce dernier a confirmé son intention d'inaugurer, au printemps 2019, un centre de retour cantonal qui accueillera essentiellement des requérants d'asile déboutés ayant fait l'objet d'une décision de renvoi exécutoire. Le Conseil-exécutif précise que « le centre comptera 350 à 450 places d'aide d'urgence. » En août 2018, une pétition munie de plus de mille signatures de citoyens opposés à ce centre considéré comme disproportionné par rapport à la population des villages du Plateau de Diesse a été envoyée au Conseil-exécutif. Plusieurs habitants de la région concernée sont également préoccupés par un risque d'aggravation de la pénurie d'eau potable qui frappe déjà maintenant la population du Plateau de Diesse chaque été. Ils craignent légitimement une aggravation de cette dernière en cas d'arrivée de 350 à 450 personnes supplémentaires dans leur région. Finalement, il s'avère que le Conseil-exécutif a prévu dans ses travaux préparatoires un centre pour requérants avec une capacité maximale de 700 personnes, un chiffre qui figure explicitement dans les documents d'élaboration du projet en question.

Questions :

1. Quelle suite le Conseil-exécutif entend-il donner à la pétition relevant le caractère disproportionné du centre prévu, pétition munie de plus de mille signatures ?
2. Dans quelle mesure le Conseil-exécutif a-t-il tenu compte du problème grave de pénurie saisonnière d'eau potable sur le Plateau de Diesse dans sa planification d'ouverture d'un centre accueillant des centaines de personnes ?
3. Le Conseil-exécutif maintient-il son objectif préalable d'une capacité maximale de 700 places ou a-t-il revu ce chiffre à la baisse et, si oui, pour quelles raisons ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 5

Déposée le : 02.09.2018

Déposée par : Geissbühler-Strupler
(Herrenschwanden, UDC)

Réponse : POM

Politique d'information sur la motion 051-2016 du 10 mars 2016 : assurer la transparence

Le 23 février 2017, le Grand Conseil a appris que la POCA et le Ministère public avaient prévu de s'entretenir de la mise en œuvre de la motion au printemps 2017.

Un an et demi plus tard, la motion adoptée en juin 2016 n'est toujours pas mise en œuvre. Et ce alors que d'autres cantons ont suivi la recommandation des directeurs et directrices cantonaux de la justice et de la police et communiquent désormais la nationalité des personnes qui ont commis des actes punissables en toute transparence.

Questions :

1. Pourquoi d'autres cantons parviennent-ils à satisfaire aux demandes formulées dans la motion et pas le canton de Berne ?
2. La protection des données des auteurs et auteures d'actes punissables prévaut-elle sur le droit de la population d'être informée ?
3. Mettre en relation les actes punissables et la migration ne permettrait-il pas de cibler la prévention ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 8

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)

Réponse : POM

Intervention policière à la Schützenmatte les 1^{er} et 2 septembre 2018

Dans son édition du 3 septembre 2018, le journal *Der Bund* rend compte de l'intervention de la Police à la Schützenmatte. Cet article suscite des questions concernant les objectifs de l'intervention et les moyens déployés.

Questions :

1. Quels objectifs la Police cantonale poursuivait-elle lors de cette intervention ?
2. Parmi ces objectifs, lesquels ont été atteints et lesquels ne l'ont pas été ?
3. Le Conseil-exécutif considère-t-il que les moyens employés étaient proportionnés ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 9

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Heyer (Perrefitte, PLR)

Réponse : POM

Cantonalisation de la protection civile ?

Selon nos informations, des discussions initiales ont déjà eu lieu cette année au sujet d'une potentielle future cantonalisation de la protection civile au sein du canton de Berne.

Question :

— Est-il vrai que le canton de Berne discute actuellement d'une cantonalisation de la protection civile à l'horizon 2020-2022 ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 13

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Ammann (Berne, LG)

Réponse : POM

Prise d'images par des personnes tierces lors d'interventions policières – bases légales et contenus de formation

Lors des interventions de police, force est de constater que les agentes et agents réagissent très différemment devant les tierces personnes qui filment. Certains déclarent qu'il est interdit de filmer, d'autres cherchent à empêcher ou à gêner l'enregistrement en s'interposant entre la caméra et la scène, et d'autres encore laissent filmer librement. Certains somment également les personnes qui ont pris des images de les effacer sur le champ.

Ces attitudes contradictoires montrent qu'il est nécessaire d'apporter des clarifications pour que tant les tierces personnes qui filment que les agentes et agents de police en service connaissent leurs droits et leurs obligations.

Questions :

1. En vertu de quelle base légale les agentes et agents de police cherchent-ils à empêcher de filmer leurs interventions ?
2. Dans le cadre de leur formation ou de leur formation continue, les agentes et agents de police étudient-ils l'attitude à adopter devant les passantes et les passants qui filment ou photographient ? Si oui, quelles recommandations leur sont données ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 14

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Ammann (Berne, LG)

Réponse : POM

Prise d'images par des tierces personnes lors d'interventions policières – prescriptions de service et notions

Les prescriptions de service et les définitions des notions centrales sont fondamentales pour permettre aux agentes et agents de police de savoir comment réagir lorsqu'ils interviennent sur le terrain.

Questions :

1. Dans quelle mesure les prescriptions de service internes règlent-elles l'attitude à adopter devant des tierces personnes qui filment lors des interventions de police ? Comment ces éventuelles prescriptions de service sont-elles formulées ?
2. D'après les personnes que nous avons interrogées, les agentes et agents de police ne peuvent faire cesser un enregistrement que lorsqu'il gêne leur intervention. Comment une telle « gêne » est-elle définie ?

Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Grand Conseil

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 15

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Alberucci (Ostermundigen, pvl)

Réponse : JCE

Comment le canton pourrait-il soutenir la commune d'Ostermundigen si celle-ci fusionnait avec la Ville de Berne?

Le 23 août dernier, le parlement d'Ostermundigen a décidé de creuser la piste d'une fusion avec la Ville de Berne. Une fusion est une entreprise extrêmement complexe qui peut accaparer les ressources financières et humaines d'une commune.

Etant donné les ressources limitées de la commune d'Ostermundigen, je prie le Conseil-exécutif de répondre aux questions suivantes :

Questions :

1. Quel soutien financier et humain le canton peut-il consentir à la commune d'Ostermundigen dans le contexte d'une fusion avec la Ville de Berne ?
2. Quelles aides pourraient être proposées à quelles étapes de ce projet de fusion, ou quelle forme pourrait prendre en particulier le soutien du canton durant la phase précédant une éventuelle votation parlementaire et populaire ?
3. Que doit faire Ostermundigen pour être soutenue au mieux par le canton ?

Destinataires

- Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
- Grand Conseil